



divorce et séparation de biens

Par **Grizli**, le **02/09/2019** à **17:56**

Bonjour,

Je suis séparée depuis 10 ans.

A l'époque mon mari ne voulait pas divorcer car il estimait ne rien avoir à me donner (pension, indemnités....) J'ai donc laissé passer les années et me suis débrouillé seule avec mes 3 enfants (aujourd'hui ils ont tous quittés le foyer). J'ai entretenu la maison et financé seule les réparations (à savoir qu'il n'y avait plus de crédit).

Nous nous sommes mariés sous le régime de la séparation de biens. Nous avons construit une maison sur un terrain que j'ai reçu en donation. Aujourd'hui mon mari se réveille et a lancé une procédure de divorce. Il souhaite que sa part revienne aux enfants mais je ne souhaite pas vendre la maison et je n'ai pas les moyens de la lui verser. Pendant 10 ans il ne s'est pas inquiété de savoir comment je m'en sortais financièrement et j'ai eu des années galères (7800 € de revenus annuel).

Quels sont mes droits et que puis je faire ?

Le notaire me dit que la maison m'appartient et qu'il n'a aucun droit mais qu'il peut réclamer une récompense. Comment peut elle être estimée ?

Avec mes remerciements